

**Procès-verbal
Conseil d'établissement
École Le Petit-Bonheur
Le lundi 16 novembre 2015**

Tableau des présences

	PRÉSENT	ABSENT	INVITÉ
Karine Alliette (soutien)	x		
Nathalie Beauregard (parent)	x		
Hélène Éthier (service de garde)		x	
Nadia Gaucher (parent, secrétaire)	x		
Marie-France Lemaire (parent, vice-prés.)	x		
Louise Messier (directrice)	x		
Véronique Ouellet (enseignante)	x		
Christine Ouimet (présidente, parent, CP)	x		
Patricia Perreault (enseignante)	x		
Isabelle Picard (parent, OPP, CP)	x		
Réjean Samson (enseignant)	x		
Marie-Claude Véronneau (parent)	x		
Johanne Villemagne (enseignante)	x		

Prochaine rencontre

Le lundi 14 décembre 2015

Ordre du jour du 16 novembre 2015 à 19 h

1. Présences, quorum et ouverture de la séance (constat et accueil)
2. Adoption de l'ordre du jour (adoption)
3. Adoption du procès-verbal du 20 octobre 2015 et suivis (adoption)
4. Parole au public (informations)
5. Correspondance adressée au conseil (informations)
6. Points de décision (approbation et résolution)
 - 6.1 Convention de gestion et de réussite éducative
 - 6.2 Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation
7. Points d'information
 - 7.1 Moyens de pression (mise au point)
 - 7.2 Réussite de nos élèves aux Épreuves du MESSR et de la CSP (2^e, 4^e et 6^e année)
 - 7.3 Dossier cour d'école (suivi)
 - 7.4 Étiquettes de la campagne de financement (suivi)
 - 7.5 Signalisation : traverse piétonnière et stationnement du personnel (suivi)
 - 7.6 Formation du CÉ du 2 novembre : Pouvoirs du CÉ (retour)
 - 7.7 Plan de répartition (suivi)
 - 7.8 Budget des finissants
 - 7.9 Activités de l'OPP
8. Parole à la représentante du comité de parents
9. Parole aux enseignants et à la direction
10. Parole à la représentante du service de garde
11. Parole à la représentante du soutien
12. Dépenses du CÉ 9repas et gardiennage)
13. Date de la prochaine réunion : le lundi 14 décembre 2015
14. Levée de la séance (adoption)

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
1.		<p>Présences, quorum et ouverture de la séance (constat et accueil)</p> <p>Ouverture de la séance à 19h01.</p>
2.	105-CE 15/16-15	<p>Adoption de l'ordre du jour (adoption)</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Nathalie Beauregard et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec ajout des points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6.3 Activités parascolaires Hiver 2016
3.	105CÉ 15/16-16	<p>Adoption du procès-verbal du 20 octobre 2015 et suivis (adoption)</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Véronique Ouellet et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 20 octobre 2015.</p> <p>Christine Ouimet fait un suivi sur le procès-verbal en précisant la différence entre les termes « adopter » et « approuver » :</p> <p><i>Adopter</i> : Le CÉ dispose de la discrétion de modifier ce qui lui est proposé.</p> <p><i>Approuver</i> : Le CÉ ne dispose pas de la discrétion de modifier ce qui lui est proposé, il ne peut que donner ou refuser son accord et donner des indications s'il y a lieu.</p>
4.		<p>Parole au public (informations)</p> <p>Aucun public présent.</p> <p>Marie-France Lemaire fait un suivi sur les photographies scolaires. Elle mentionne que, malgré l'entente conclue l'an dernier avec le studio de photographie <i>La Pomme Verte</i>, le forfait photo ne prévoit l'envoi d'une seule photo de groupe par enfant. Les parents séparés qui souhaitent chacun avoir une photo de groupe doivent téléphoner au photographe en même temps que la commande du forfait de la photo. Un suivi sera fait par Christine Ouimet à ce sujet, et également en ce qui concerne tout le processus de photographie scolaire de cette année.</p>
5.		<p>Correspondance adressée au Conseil (informations)</p> <p>Aucune correspondance.</p>

6.		Points de décision (approbation et résolution)
6.1	105CÉ 15/16-17	<p>Convention de gestion et de réussite éducative</p> <p>Louise Messier précise les modifications qui ont été apportées au document pour l'année 2015-2016. Il s'agit de pratiques gagnantes qui s'appuient sur la recherche faite par des conseillers pédagogiques et qui se basent sur les données probantes.</p> <p>Les modifications sont les suivantes :</p> <p>But 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française</p> <p>2.2 Écriture</p> <p><u>Moyen 3</u> : modifié comme suit : <i>Faire vivre régulièrement aux élèves, des situations d'écriture courtes et signifiantes.</i></p> <p><u>Moyen 4</u> : modifié comme suit : <i>Dans la plupart des situations d'écriture, offrir une ou des rétroactions écrites ou orales rapidement en lien avec la tâche.</i></p> <p><u>Moyen 5</u> : Ajouter ceci : <i>Utiliser les services complémentaires, les bonifier au besoin et selon la disponibilité financière.</i></p> <p>La Commission scolaire souligne sa satisfaction à l'égard des résultats des élèves de l'École Le Petit-Bonheur. Les résultats des épreuves MESSR des élèves de l'École Le Petit-Bonheur sont majoritairement supérieurs comparativement aux résultats de l'ensemble des écoles de la CSP.</p> <p>Une discussion s'en suit entre les membres du CÉ sur les cibles chiffrées en pourcentage. En effet, selon les observations du corps enseignant, il existe une multitude de variables qui peuvent influencer la réussite ou l'échec de l'atteinte des cibles chiffrées.</p> <p>Par conséquent, les enseignants proposent l'approbation de la Convention de gestion et de réussite éducative de l'École Le Petit-Bonheur pour l'année 2015-2016, à l'exception des cibles chiffrées.</p> <p>Ainsi le résultat du vote est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le document de la convention de gestion est approuvé tel quel : 1 vote - Le document de la convention de gestion est approuvé à l'exception des cibles : 10 votes - Le document de la convention de gestion n'est pas approuvé : 0 vote <p>Il est donc résolu d'approuver à la majorité la convention de gestion et de réussite éducative, à l'exception des cibles chiffrées.</p>
6.2	105CÉ 15/16-18	<p>Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation</p> <p>Louise Messier parle du plan pour l'année 2015-2016 et souligne qu'il n'y a pas de situation problématique majeure à l'école. Par conséquent, le plan n'a pas été modifié de façon significative comparativement à celui de l'an dernier.</p> <p>Réjean Samson mentionne que le sujet est également traité dans le cours traitant d'éthique et de culture religieuse.</p> <p>Marie-Claude Véronneau propose l'adoption du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation.</p>

6.3	105CÉ 15/16-19	<p>Activités parascolaires Hiver 2016</p> <p>Louise Messier rapporte les résultats du sondage véhiculé par le Club Récré-Action récemment par le biais de l'internet. Elle présente les activités qui ont été proposées par le Club pour l'hiver 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taekwondo/Karaté : 1^{ère} à 3^e année, à 15h15 - Petites vedettes : Maternelle, à 14h15 - Science et robotique : 4^e à 6^e année, le midi - Dessin animé : 1^{ère} à 3^e année, le midi <p>Les membres du CÉ proposent aussi l'ajout d'une activité artistique le midi pour les élèves de 4^e à 6^e année qui n'ont pas d'intérêt pour une activité scientifique.</p> <p>Réjean Samson propose l'adoption des activités parascolaires pour l'hiver 2016, avec l'ajout de la proposition d'une activité artistique pour les élèves de 4^e à 6^e année, le midi.</p>
7.		<p>Points d'information</p>
7.1		<p>Moyens de pression (mise au point)</p> <p>Réjean Samson parle d'un nouveau dépôt syndical cette semaine. Il est possible que le Front commun tienne des journées de grève les 1, 2 et 3 décembre, mais rien n'est confirmé actuellement. Cela est à suivre en fonction des négociations présentes. La remise des notes du bulletin de la première étape a été reportée le 4 décembre 2015. Le port du carré turquoise est suggéré aux enseignants et aux parents qui souhaitent témoigner leur appui concernant les moyens de pression.</p>
7.2		<p>Réussite de nos élèves aux Épreuves du MESSR et de la CSP (2^e, 4^e et 6^e année)</p> <p>Sujet abordé au point 6.1 par Louise Messier.</p> <p>(La Commission scolaire souligne sa satisfaction à l'égard des résultats des élèves de l'École Le Petit-Bonheur. Les résultats des épreuves MESSR des élèves de l'École Le Petit-Bonheur sont majoritairement supérieurs comparativement aux résultats de l'ensemble des écoles de la CSP.)</p>
7.3		<p>Dossier cour d'école (suivi)</p> <p>Les démarches se poursuivent entre Louise Messier et Madame Smuga, de Kino-Québec. Celle-ci est à l'élaboration d'un plan pour la cour d'école et a aussi remis un cartable d'activités intitulé : « Ma cour, un monde de plaisir ».</p> <p>La problématique d'inondation de la partie gazonnée a été soulevée par Louise Messier aux Ressources matérielles (photo à l'appui), lesquelles ont confirmé que les frais de travail du terrain seront couverts par leur budget. Selon les informations actuelles, une analyse de la situation est prévue au printemps 2016, alors que le projet sera considéré dans les priorités de l'automne 2016, dans le but de procéder au drainage agricole du terrain à l'été 2017.</p> <p>Pour la partie asphaltée, il est suggéré de faire repeindre la cour d'école avec le budget disponible.</p>

		<p>Marie-France Lemaire, quant à elle, précise qu'il est possible d'installer des buts de soccer sécuritaires sur roulettes (tel que vu sur les terrains du Parc Ensoleillé de la Municipalité de McMasterville).</p> <p>Il y aura la création d'un « comité cour d'école » lors du règlement du conflit syndical impliquant les enseignants, afin que ceux-ci puissent s'impliquer dans le projet.</p>
7.4		<p>Étiquettes de la campagne de financement (suivi)</p> <p>Christine Ouimet a entrepris des démarches pour reconduire la campagne de financement. Le dossier est à suivre.</p>
7.5		<p>Signalisation : traverse piétonnière et stationnement du personnel (suivi)</p> <p>L'interdiction de stationner par les parents dans le stationnement du personnel est maintenue.</p> <p>Il est important de sensibiliser les élèves et leurs parents à utiliser la traverse piétonnière qui a été ajoutée devant l'entrée principale de l'école.</p>
7.6		<p>Formation du CÉ du 2 novembre : Pouvoirs du CÉ (retour)</p> <p>Louise Messier et Marie-Claude Véronneau ont assisté à la formation. Elles ont apprécié son contenu.</p>
7.7		<p>Plan de répartition (suivi)</p> <p>Louise Messier fait un suivi sur le plan de répartition de l'École La Farandole. Elle confirme que la décision a été prise par le MESSR à la CSP. La municipalité de McMasterville a cédé un terrain à la CSP, sans clause pour rapatrier tous les élèves de la municipalité à l'école de quartier. Cette situation aurait eu pour effet de causer un débordement à la Farandole et une seule classe par niveau à l'École Le Petit-Bonheur.</p> <p>Les parents qui souhaitent faire un choix école doivent savoir qu'il s'agit d'un choix à refaire annuellement.</p>
7.8		<p>Budget des finissants</p> <p>Patricia Perreault parle de l'élaboration d'un album de finissants et du financement rattaché au projet. Le CÉ souligne la possibilité de demander de commandites. On suggère un montant requis de 500 \$ (10\$ par album par élève (pour une classe de 22 élèves) + un montant excédentaire pour un goûter spécial ou autres activités reliées).</p>
7.9		<p>Activités de l'OPP</p> <p>Isabelle Picard discute des idées proposées par l'OPP concernant des activités pour la fête de Noël. Elle soumettra des suggestions par écrit à la direction. Il est notamment question de : décorations de Noël, journée pyjama, sapin au gymnase, conte animé de Noël, et commandite de cannes de Noël.</p>

8.		<p>Parole à la représentante du comité de parents</p> <p>Aucun commentaire.</p>
9.		<p>Parole aux enseignants et à la direction</p> <p>Véronique Ouellet remercie l'OPP pour les préparatifs entourant la fête de l'Halloween.</p> <p>Réjean Samson mentionne que plusieurs enseignants ont fait un retour en classe sur les événements entourant l'attentat de la France.</p> <p>La rencontre des parents aura lieu les 19 et 20 novembre 2015.</p>
10.		<p>Parole à la représentante du service de garde</p> <p>Absente.</p>
11.		<p>Parole à la représentante du soutien</p> <p>Poursuite des ateliers sur les habiletés sociales avec les 1^{eres} et 2^e année, et début à venir des ateliers pour les 3^e et 4^e année.</p> <p>Mise en place des plans d'intervention pour les élèves concernés.</p>
12.		<p>Dépenses du CÉ (repas et gardiennage)</p> <p>1 dépense de frais de gardiennage.</p>
13.		<p>Date de la prochaine rencontre : Le lundi 14 décembre 2015 à 18h30 avec buffet froid !</p>
14.	105-CÉ 15/16-19	<p>Levée de la séance (adoption)</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Christine Ouimet et approuvée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter la levée de la séance à 20h53.</p>